



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 octobre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 15/10/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2/11/2007

**Place de la Brèche - Validation du plan de financement du dossier
de demande de subvention au titre du Contrat de Projets 2007-2013**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Guillaume
JUN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M.
Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine
BIMES - Mme Nicole GRAVAT -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme
Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie
COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle
GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith
BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - M. Alain GARCIA - M. Marc THEBAULT -
M. Jean-Louis EPPLIN - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -
Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : M. Amaury BREUILLE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Luc DELAGARDE donne pouvoir à Gilles FRAPPIER -
- Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Alain BAUDIN -
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Françoise BILLY -

Excusés :

Conseillers :

M. Joël RENOUX - M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - M. Stéphane TRONEL
- Mlle Karen NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme
Michelle LE FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 octobre 2007

DELIBERATION D20070442

AMERU

**Place de la Brèche - Validation du plan de financement du dossier
de demande de subvention au titre du Contrat de Projets 2007-
2013**

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Dans le cadre de l'instruction du dossier de demande de subvention au titre du FNADT, concernant la réalisation du traitement architectural et paysager du haut de la place de la Brèche, il convient, à la demande de la Préfecture, de globaliser le plan de financement du haut de la place afin d'afficher sur un même budget prévisionnel l'ensemble des subventions.

Le plan de financement global des aménagements du haut de la place financés au titre du FISAC et du FNADT s'établit ainsi :

Dépenses en € HT		Recettes	
Espaces publics	2 349 379 €	FISAC	230 990 €
		(espaces publics soit 2 349 379 € ht)	
aménagement paysager	477 352 €	FNADT	510 000 €
Préau Martyrs	1 172 100 €	(préaux Bujault et Martyrs, kiosque	
Préau Bujault	1 142 500 €	& maîtrise d'œuvre soit 3 612 691 € ht)	
Kiosque	433 000 €		
Frais de Maîtrise d'œuvre	387 708 €		
		Conseil général	73 000 €
Centre d'animation et d'initiatives	2 784 399 €	Conseil régional	660 000 €
Parois et soutènements	175 100 €		
Faïlles	1 033 935 €	Ville de Niort	8 481 483 €
Total	9 955 473 €	Total	9 955 473 €

Le plan de financement détaillé faisant apparaître l'assiette subventionnable FNADT s'établit ainsi :

Dépenses en € HT		Recettes	
Préau Martyrs	1 172 100 €	FNADT	510 000 €
Préau Bujault	1 142 500 €	Conseil général	32 336 €
Kiosque	433 000 €	Conseil régional	226 352 €
aménagement paysager	477 352 €	Ville de Niort	2 843 972 €
Frais de Maîtrise d'œuvre	387 708 €		
Total	3 612 660 €	Total	3 612 660 €

Le plan de financement détaillé faisant apparaître l'assiette subventionnable FISAC s'établit ainsi

Dépenses en € HT		Recettes	
Espaces publics	2 349 379 €	FISAC	230 990 €
(VRD, éclairage extérieur, sols et Marches en pierre)		(espaces publics soit 2 349 379 € ht)	
		Conseil général	19 500 €
		Conseil régional	175 733 €
		Ville de Niort	1 923 156 €

Total	2 349 379 €	Total	2 349 379 €
-------	-------------	-------	-------------

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le plan de financement actualisé présenté,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter auprès de l'Etat la subvention correspondante et à signer, le cas échéant, la convention de subventionnement à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 1
Non participé : 0
Excusé : 9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Gilles FRAPPIER